

Projet d'enseignement moral et civique (EMC) au lycée

Adapté par le Conseil Supérieur des Programmes – décembre 2014

La formation morale et civique est de la responsabilité de toute la communauté éducative et embrasse 4 dimensions :

- **Formation d'une conscience morale**
- **Compréhension du rôle de la règle et du droit**
- **L'exercice du jugement critique**
- **Le sens de l'engagement**

Les jeunes du lycée sont conduits à maîtriser les conditions **d'autonomie** de **jugement** et acquérir une pleine conscience de leur **responsabilité morale**, individuelle et collective. Il s'agit aussi de cultiver le sentiment **d'appartenance** à la communauté et développer la volonté de participer à la vie démocratique. Les différents thèmes permettent aux élèves de réfléchir aux rapports qui existent entre la morale, le droit, la loi et les habitudes sociales.

Les méthodes pédagogiques, utilisées en ECJS (débats, recherches, exposés, TPE, dossiers) contribuent à former l'esprit critique des élèves et les conduire à élaborer des argumentaires construits et pertinents.

Programme CAP : un thème obligatoire, deux au choix

- Thème obligatoire : exercer sa citoyenneté dans la République Française et l'UE
- La personne et l'Etat de droit
- Egalité et discrimination
- Les enjeux moraux et civiques de la société de formation

Programme Baccalauréat

- **2^{nde}** :
 - La personne et l'Etat de droit : droit, obligations, liberté individuelle et collective, fonctionnement de la justice, responsabilité individuelle...
 - Egalité et discrimination
- **1^{ère}** :
 - Exercer sa citoyenneté dans la République Française et l'UE : vote, impôts, engagement politique, associatif, syndical...
 - Enjeux moraux et civiques de la société de l'information : identité numérique, questions d'éthiques, principes juridiques, rôles des médias...
- **Terminale** :
 - Pluralisme des croyances et laïcité : notion de laïcité, croyances et pratiques religieuses, risque d'emprise sectaire ;
 - Biologie, éthique, société et environnement : notion de bioéthique et problème de recherches génétiques, éthique médicale, responsabilité environnementale...

Projet d'enseignement moral et civique au collège

Adapté par le Conseil Supérieur des Programmes – décembre 2014

Savoirs, valeurs et pratiques (connaissances et compétences)

Cadre de la Loi de **refondation de l'école du 8 juillet 2013** + Déclaration des droits de l'homme + Constitution de la V^e République

1. Promouvoir les **valeurs** dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire
2. Exigence et **bienveillance** pour favoriser **l'estime de soi** et la **confiance** en soi, **l'autonomie** et l'esprit de **coopération**
3. Culture générale
4. Développer l'aptitude à **vivre ensemble**, à penser et agir par soi-même, à comprendre le bien fondé des règles et à y obéir, à reconnaître le **pluralisme des opinions**, des convictions, des croyances et des modes de vie, à construire du lien social et politique
5. Trois catégories de valeurs et normes à transmettre :
 - **principe d'autonomie et de coexistence des libertés** : de conscience, d'expression, du choix et du sens que chacun donne à sa vie, ouverture aux autres et tolérance réciproque
 - **principe de discipline** et de communauté de vie des citoyens : respects des règles, des droits et de la loi, égale considération des personnes, refus des discriminations, solidarité, entraide, coopération, sens de l'intérêt général et de la participation démocratique
 - les conditions d'une vie morale et civique : dialogue, confrontation, esprit critique, recherche de la vérité
6. Nécessité d'appliquer les mêmes règles et le même discours dans toute la communauté éducative
7. Un **horaire** doit être spécialement **dédié** et tous les enseignements doivent y être articulés.

Transmettre, par des situations concrètes, textes et œuvres, confrontations...à présenter ou à produire :

A. CULTURE DE LA SENSIBILITE (dimension sensible)

La vie morale et civique repose sur la **conscience morale** qui est nourrie par la sensibilité.

Les compétences à acquérir :

- s'estimer, être capable de **prendre soin de soi** (respecter l'intégrité de sa personne, les autres : soin du corps – questions des addictions-, de l'expression, des biens, de l'environnement), avoir confiance en soi
- être capable d'identifier et de **nommer** ses **émotions** et ses sentiments (vocabulaire)
- être capable **d'empathie**, savoir se mettre à la place des autres (APS : apprendre à porter secours, tolérance – homophobie...Garçons/ filles) : traiter les mécanismes du harcèlement
- être capable d'exprimer, en les contrôlant, ses émotions et sentiments (règles de la communication : techniques des « messages clairs »)
- se sentir **membre d'une collectivité** (symboles républicains : drapeau, hymne, monuments, fêtes...), d'une communauté de destin de l'humanité

Travail sur le portrait, l'autoportrait, les racismes, handicaps, symboles visuels... des projets de développement durable, de solidarité sociale, d'étude de cas avec le cpe

B. CULTURE DE LA REGLE ET DU DROIT (dimension normative)

- comprendre les **principes et valeurs d'une société humaniste et démocratique** (droits et devoirs, de l'élève -RI – et du citoyens – textes de loi : Cide, TUIC, DDHC 1789, punitions et sanctions)
- comprendre les raisons de **l'obéissance** aux **règles** et à la loi dans une société démocratique
- comprendre que la règle commune peut interdire, obliger mais aussi autoriser : rôle du **droit**, de la loi, de la **justice**
- savoir participer à **l'élaboration de règles** communes (à la maison, à l'école)
- être capable de **conformer** sa tenue, son langage, son attitude selon les contextes
- comprendre qu'il existe une gradation des **sanctions** et qu'elles sont éducatives

Travailler sur les grands textes des droits de l'homme et donner le statut des textes normatifs : lois, règles... sur les compétences communales et la citoyenneté municipale, la citoyenneté européenne, le vocabulaire du droit, des institutions...

C. CULTURE DU JUGEMENT (dimension cognitive)

- développer la réflexion critique pour fonder ses jugements (justice/injustice, préjugés, dilemmes moraux...les différentes dimensions de l'égalité, forme de la discrimination, les libertés fondamentales)
- **argumenter** et confronter ses jugements
- rechercher les critères de **validité** des jugements moraux
- **remettre en cause** et modifier ses jugements selon les cas
- différencier son intérêt particulier de **l'intérêt général** (liberté, égalité, fraternité, laïcité)

Développer la capacité de **vérifier ses arguments**, de nourrir ses arguments... développer **l'analyse critique** à travers l'information des médias, les différents types de discours, le poids de l'opinion et des sondages...

Travail sur la Charte de la laïcité, les mythes, les contes, la paix, la guerre, la démocratie...

D. CULTURE DE L'ENGAGEMENT (dimension pratique)

- respecter les engagements pris, envers soi et envers les autres (confiance, promesses, la participation démocratique, le code de la route..)
- prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement (développer une conscience écologique et citoyenne)
- être capable de travailler en autonomie et en équipe
- s'impliquer dans la vie scolaire et collective (code de la route, responsabilités individuelles et collectives, la sécurité des personnes et des biens, l'engagement politique, associatif, humanitaire, les risques majeurs...)

Prendre des exemples de personnages ayant eu des engagements moraux : grandes figures nationales, scientifiques, humanitaires..., étudier la journée de défense et de citoyenneté, l'ONU ...

Les évolutions et choix d'étude doivent être validés par le Conseil pédagogique et les Conseils de cycle.